Conseil Départemental de Côte d'Or de l'Ordre des Médecins
7 Bd Rembrandt - 21000 DIJON
Tél : +33 3 80 60 92 00
cd21@ordre.medecin.fr

BREVE AOUT 2022

Sommaire

- ☐ EDITO DU PRESIDENT
- ☐ Annuaire de l'accessibilité des cabinets
- ☐ MONKEYPOX
- ☐ Gestion sanitaire des vagues de chaleur
- ☐ Lettre DOYEN
- ☐ Annonces
- ☐ Questionnaire de thèse

EDITO

Chère consœur, Cher confrère

Face à la crise historique que traverse notre système de santé il est urgent de trouver des leviers qui permettront de répondre aux difficultés d'accès aux soins que traverse notre pays.

La seule démarche cohérente sera celle qui fera appel à la parole médicale dans son ensemble.

Tous les leviers qu'ils soient organisationnel, financier, contractuel, universitaire doivent être actionnés.

Qu'il s'agisse d'informer les patients pour un bon usage du service d'urgence, d'étendre sur tout le territoire la régulation, d'organiser la permanence des soins dans tout le territoire et de rapprocher nos deux systèmes de santé l'avis de chacun d'entre nous est nécessaire.

Les décideurs l'ont bien compris et cela me rassure.

J'en veux pour preuve que la nouvelle équipe du CNOM fraîchement élu a déjà rencontré les conseillers ministériels pour activer la mise en place d'une réelle organisation sanitaire territoriale de proximité.

Au niveau local, des députés élus ont pris l'initiative de nous rencontrer car ils ont compris que les médecins doivent rester au centre de cette organisation comme un véritable pilier de l'équipe de soins autour du patient.

Un nouveau dialogue avec de nouvelles réunions sont déjà prévues ce dont je me félicite.

Vous serez tenu au courant de toute évolution et en attendant je souhaite à tous d'excellentes vacances.

Le Président
Dr Jean Henri Perrin

PS : notre doyen de la Faculté de médecine, le Pr Marc MAYNADIÉ (ci-joint lettre annexe) est à la recherche de nouveaux terrains de stage pour les étudiants de troisième année. La suppression du numerus clausus en est la cause principale bien sûr. Merci de répondre favorablement à sa demande pour permettre à nos futurs confrères d'avoir d'aussi bonnes conditions d'études que nous avons pu en avoir.

BREVE AOUT 2022

■■■ ANNUAIRE DE L'ACCESSIBILITE DES CABINETS

Le Ministère de la Santé et APF France handicap ont travaillé, avec la collaboration du Conseil national de l'Ordre des médecins, à la création d'un annuaire unique, basé sur Santé.fr, ayant pour ambition de valoriser l'accessibilité des lieux d'exercice et de soins. Il s'agit de donner aux usagers une information simple, claire et précise à la fois, permettant de faciliter l'accès à la santé.

La démarche du médecin est volontaire et il n'est pas obligatoire de remplir l'intégralité des champs du formulaire. Il s'agit d'indiquer des éléments factuels d'accessibilité, sans contrôle a posteriori

Les informations renseignées seront utiles à toute personne en situation de handicap, obèse, ou encore d'origine étrangère.

Cet annuaire vous aidera également, dans l'orientation de vos patients vers des confrères, ou pour éviter de recevoir une personne que vous ne pourriez finalement pas prendre en charge.

Vous seuls, médecins, avez la main sur l'information qui concerne votre lieu d'exercice.

Vous avez la possibilité de fournir une meilleure information, un meilleur parcours de soins : Rendez-vous sur pour décrire l'accessibilité de votre cabinet :

Lien : https://www.sante.fr/annuaire-accessibilite-pro

Les données seront disponibles pour le grand public à compter du 4ème trimestre 2022 sur santé.fr, et en open data.

BREVE AOUT 2022

■■■ MONKEYPOX

Le bureau du Conseil National de l'Ordre des Médecins souhaite adresser aux médecins une information sur une maladie méconnue et circonscrite mais qui nécessite sa connaissance par les médecins afin de les aider au mieux dans la prise en charge de leurs patients.

Cette fiche qui se veut pratique comporte 4 chapitres :

- Présentation clinique de cette maladie
- Suspicion de Monkeypox : conduite à tenir et vers qui se diriger ?
- La liste des centres de vaccination
- Liens utiles

Vous pouvez la télécharger sur notre site sur notre page d'accueil :
https://conseil21.ordre.medecin.fr

Ou directement avec le lien suivant :
https://conseil21.ordre.medecin.fr/sites/default/files/domain-442/34293/fiche_monkeypox.pdf

BREVE AOUT 2022

GESTION SANITAIRE DES VAGUES DE CHALEUR

La veille saisonnière des vagues de chaleur couvre, comme chaque année, la période du 1er juin au 15 septembre.

Le dispositif consolidé de gestion sanitaire des vagues de chaleur présenté dans l'instruction interministérielle du 7 mai 2021 relative à la gestion des vagues de chaleur en France métropolitaine s'appliquera en 2022.

Par ailleurs, en raison de la poursuite de la circulation des différentes variantes du virus, les mesures de gestion d'épisodes de canicule dans un contexte de Covid 19 restent applicables durant cette période estivale.

De par leur proximité avec leurs patients, les professionnels de santé notamment libéraux ont un rôle majeur de relais d'information après de leurs patients vulnérables et isolés afin de les inciter à s'inscrire sur les registres communaux, auprès de leur mairie ou à se rapprocher des centres communaux d'action sociale.

Pour vous appuyer dans vos actions, vous trouverez les liens permettant à consultation de documents d'information et recommandations.

IMPORTANT

La contribution des professionnels de santé au dispositif de veille et d'alerte est essentielle. Tout événement sanitaire grave ou anormal est à signaler au POINT FOCAL REGIONAL de réception DES ALERTES DE L'ARS qui fonctionne 24 H / 24

TELEPHONE : 0 809 404 900
FAX : 03 81 65 58 65
COURRIEL :
ars-bfc-alerte@arc-sante.fr

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION
Liberté Égalité Fraternité

Sur le site du ministère de la santé et de la prévention

- LIEN :
https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/vagues-de-chaleur

Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

Sur le site de l'ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE

- LIEN :
https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/plan-canicule-et-chaleurs-extremes

Santé publique France

Sur le site de l'agence nationale SANTE PUBLIQUE France

- LIEN :
https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/outils

LETTRE DOYEN

LETTRE DU DOYEN LE PR MARC MAYNADIE

Objet : Accueil étudiants

Il s'agit d'accueillir sur la base du volontariat, des étudiants de 3e année à raison de 4 demi-journées par semaine, pendant 4 périodes de 6 semaines. Il s'agit de leur faire découvrir la pratique médicale. Ils n'ont pas le statut d'externe.

Avec tous mes remerciements au CO pour votre aide.
Bien cordialement

Pr. Marc MAYNADIÉ
Doyen de la Faculté des Sciences de Santé
Professeur d'Hématologie
Registre des Hémopathies Malignes de Côte d'Or (INSERM U1231)

Faculté des Sciences de Santé
7 Boulevard Jeanne d'Arc
BP 87900
21079 DIJON CEDEX

Tél. UFR : +33.03.80.39.33.04
Tél. Registre : +33 (0)380 393 048

ANNONCES

Dr MULLER AGNES
VERREY SOUS SALMAISE
06 26 73 72 30

Recherche donc un successeur pour janvier 2023. Mon cabinet est un cabinet individuel (location des locaux possible)

- Zone rurale dans l'Auxois
- 30 min au Nord de Dijon

Verrey sous Salmaise est situé en zone d'action complémentaire.

Le village est situé proche de la voie ferrée (accès sur Dijon toujours possible même l'hiver)

A proximité d'un pôle scolaire et des petits commerces.

Pas de garde de nuit sur le secteur,
Patientèle sympathique et variée (du bébé au centenaire)

CENTRE D INVESTIGATION CLINIQUE DIJON

Le centre d'investigation clinique CEN Expérimental basé à DIJON (entre le CHU et la piscine olympique) recherche un médecin, idéalement à temps plein (35h/semaine), à partir du 16 août pour une durée de quelques semaines jusqu'à 10 mois en fonction de vos disponibilités. Nos horaires de travail sont du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 sans astreinte !

Depuis 10 ans, le centre CEN Expérimental est spécialisé dans la conduite d'études sur des compléments alimentaires, aliments fonctionnels et dispositifs médicaux non invasifs.

Nous recherchons un médecin généraliste ou spécialiste, aucune formation spécifique en recherche clinique n'est requise ! Dans le cadre de vos fonctions, vous n'aurez à gérer que les consultations médicales des sujets participant à nos études, nos techniciens d'études cliniques et secrétaires s'occupent de tout le reste !

Le salaire net mensuel proposé est de 6500€ pour un contrat salarié. Une collaboration en activité libérale peut être également envisagée.

Nos volontaires sont sympathiques et en bonne santé générale, notre équipe est jeune et dynamique, vous prendrez plaisir à venir travailler dans nos locaux modernes !

Si vous êtes intéressé(e),
Contactez-nous sans hésiter au numéro suivant
06.67.61.66.11
Ou par e-mail à l'adresse
georges.mayeux@groupecen.com.

EHPAD LA SAONE

Recherche médecin coordonnateur de l'EHPAD « la Saône » à Saint Jean de Losne sera vacant suite au départ en retraite du médecin en place. La prise de poste est pour 2023. Le médecin coordonnateur exerce sa fonction à 50 % soit 17,5 heures et organise son temps de travail après négociation avec la directrice de l'établissement.

EHPAD « La Saône »
Place d'Armes
BP 30
21170 ST JEAN DE LOSNE
03 80 48 18 48
Ehpad.lasaone@orange.fr

DR CHAREF RAFIKA URGENT RECHERCHE REMPLACANTS

Recherche un remplaçant ou des remplaçants
pour cause de problème de santé
pour les mois de septembre à décembre 2022 et voir plus si nécessaire en 2023.

Il s'agit d'un remplacement de longue durée à pourvoir dès que possible.

- Pas de garde
- Cabinet informatisé
- Agenda sur Doctolib

N'hésitez pas à me transmettre mon mail pour me contacter

Charef.rafika21@gmail.com
06 13 64 94 65

BREVE JUILLET 2022

QUESTIONNAIRE DE THESE

Questionnaire de thèse :

IVG médicamenteuse par les médecins généralistes en Bourgogne Franche-Comté.

Chère consœur, Cher confrère,

Je me permets de vous solliciter pour mon questionnaire de thèse ayant pour objectif d'étudier les freins et motivations à la réalisation des interruptions volontaire de grossesse médicamenteuse par les médecins généralistes en Bourgogne Franche-Comté.

Depuis 1995, le nombre d'IVG augmente lentement mais régulièrement. Cela représente environ 220 000 actes par an en France. En 2015, environ 36 600 ont été réalisés en ville dont 33% par des médecins généralistes.

Cependant, l'offre de soins dans certains départements est restreinte et elle est inégale sur l'ensemble d'une région.

Ce questionnaire s'adresse donc à tous les médecins généralistes installés en cabinet libéral de la région Bourgogne Franche-Comté. Il ne vous prendra que quelques minutes.

Cordialement,

Aline Vergonzane

Le lien pour ce questionnaire :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeZ7hl7D_5qrodCxjduQn7oy0VHJcZvBYo9CU4UMqYmy3f-Gg/viewform?usp=sf_link